

Réf: Dossier N° 008056

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAXCOVAST-FAVEUR COMPANY » en abrégé « MFC »

Siège social Abidjan, Songon, Bel Horizon,lot 154,ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAXCOVAST-FAVEUR COMPANY » en abrégé « MFC »

Objet : AGRICULTURE ,

ELEVAGE

,

COMMERCE
GENERAL,

PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées

par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Songon, Bel Horizon,lot 154,ilot 14

Dirigeant(s) : Mme BIBALOU MBADINGA ESTELLE OLGA EPOUSE
BOKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03059 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18004/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

